

Assurance-crédit

Maîtriser les défauts de paiement /



Souvent, la confiance ne paie pas /

A toute facture en souffrance est associé un risque de perte. Tout se passe bien pendant un temps, jusqu'à ce qu'un client ne puisse plus payer. Dans ce cas, soit vous perdez de l'argent, soit vous bénéficiez de la sécurité d'une assurance-crédit, qui vous protège contre les pertes financières.

Toute facture est un crédit

Un fournisseur ou un prestataire de services qui livre un client sur facture joue le rôle d'un créancier ou d'un prêteur. De fait, il supporte involontairement une partie du risque d'entreprise de ses clients. En cas d'insolvabilité de ceux-ci, il en est pour ses frais. Mais même en admettant qu'une partie du capital puisse être sauvée, il ne la récupérera de toute façon qu'avec beaucoup de retard...

Marchés de débouchés internationaux

Ce risque est présent à l'étranger comme sur le marché intérieur. Dans les pays de l'OCDE, en particulier, où se trouvent les principaux marchés de débouchés des entreprises suisses, le climat économique est difficile. En outre, les entreprises suisses développent de plus en plus des relations commerciales avec des pays présentant des risques difficiles à évaluer, tels que la Russie, la Chine et l'Inde.

La Suisse n'est pas sûre non plus

Toutefois, la proximité n'est pas toujours gage de sécurité. Du fait de la mondialisation croissante, des turbulences économiques et de l'intensification de la concurrence, la situation s'est également durcie dans notre pays.



L'effet domino /

L'insolvabilité est contagieuse: une faillite sur trois résulte d'un effet domino. L'insolvabilité d'un client entraîne souvent celle d'autres entreprises, dans le pire cas de la sienne.

Alerte rouge

C'est pourquoi la vigilance est de rigueur lorsque les paiements se font attendre. Il ne faut pas accepter les retards, mais effectuer des relances systématiques. Car lorsqu'un contrôle de solvabilité est effectué après l'échéance des délais de paiement, huit fois sur dix, il est déjà trop tard.

Prestations préalables

Selon le secteur d'activité, une entreprise fournit souvent d'importantes prestations préalables avant la livraison finale de la commande. Si le client ne paie pas ces prestations, tous les coûts, p.ex. les achats de matériaux, les coûts de production, les salaires, les frais logistiques, les coûts de distribution, etc. sont entièrement à la charge du prestataire. Cette situation peut à terme menacer l'existence même de l'entreprise.

Chiffre d'affaires supplémentaire nécessaire pour couvrir une perte sur débiteur

Perte sur débiteur	Chiffre d'affaires supplémentaire nécessaire avec une marge nette de		
	8%	5%	2%
20 000 CHF	250 000 CHF	400 000 CHF	1 000 000 CHF
100 000 CHF	1 250 000 CHF	2 000 000 CHF	5 000 000 CHF
500 000 CHF	6 250 000 CHF	10 000 000 CHF	25 000 000 CHF

Un avantage clair grâce à l'assurance-crédit /

Une assurance-crédit ne couvre pas seulement les dommages financiers. Grâce à la surveillance permanente de la solvabilité de leurs partenaires commerciaux et à l'accompagnement dans la gestion des recouvrements, les entreprises assurées sont alertées suffisamment tôt des risques d'insolvabilité qui menacent leur base de clientèle.

Prévention des dommages

La solvabilité de vos nouveaux clients est soumise à un premier examen, puis surveillée en permanence. Les limites de crédit autorisées par AXA sont des recommandations de crédit professionnelles. Lorsque, sur la base d'une solide connaissance du marché, les spécialistes constatent une évolution négative de la solvabilité, vous en êtes informé et les limites de crédit sont adaptées en conséquence. De cette façon, vous bénéficiez de la sécurité d'un système d'alarme efficace. Fini les mauvaises surprises: vous savez immédiatement quels clients vous ne devez plus livrer que contre garanties ou paiement à l'avance.

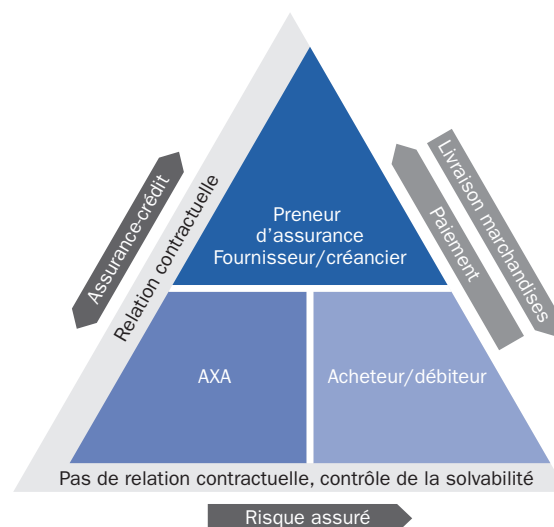
Réduction du dommage

Un service de recouvrement des créances peut être intégré dans l'assurance-crédit. Le simple fait qu'un service de recouvrement professionnel intervienne a souvent un effet extrêmement positif sur les débiteurs: la plupart règlent alors sans retard leurs factures en souffrance. En cas de rappel infructueux, le service de recouvrement engage une procédure de recouvrement par voie légale. Cette prestation offre des avantages considérables, en particulier dans les affaires à l'exportation où le paiement rapide des créances est entravé par les obstacles que constituent la langue, une législation étrangère et des pratiques culturelles différentes.

Couverture du dommage

Toutes les créances restant dans les limites de crédit autorisées sont assurées. En cas de sinistre, AXA vous indemnise à hauteur maximale de 90% des pertes sur débiteurs assurés.

Relations entre les parties prenantes dans l'assurance-crédit





Des prestations calculables

Toute entreprise est unique. C'est pourquoi chaque assurance-crédit s'adapte à la situation et aux priorités spécifiques à l'entreprise et à son marché. Vous ne payez que les prestations qui sont utiles à votre entreprise. Ainsi, la facture de votre assurance-crédit n'est jamais trop élevée.

L'offre d'assurances-crédit d'AXA comprend des solutions propres à chaque branche, avec différentes composantes de prestations qui se combinent idéalement pour régler jusqu'aux moindres détails. Vous pouvez ainsi compter sur une solution d'assurance présentant un rapport prix/prestations optimal parfaitement adaptée aux besoins de votre entreprise et à la structure de votre clientèle.

Structure des coûts

Les coûts d'une police d'assurance-crédit se composent pour l'essentiel de la prime et des frais de contrôle du crédit. Ces deux facteurs sont influencés par le choix et la combinaison des composantes de prestations.

Primes

Les taux de prime se chiffrent dans l'ordre en pour mille sur le chiffre d'affaires assuré. Le taux de prime est notamment défini en fonction des facteurs suivants:

- Secteur d'activité
- Nombre et montant des créances en cours
- Pays assurés (sites de vos acheteurs)
- Délais de paiement et de rappel
- Volume du chiffre d'affaires
- Montant des taux de couverture (max. 90%)
- Pertes antérieures
- Longueur du délai de carence
- Solvabilité des clients
- Concept de couverture

Le profil d'entreprise idéal pour une assurance-crédit /

Des relations d'affaires Business-to-Business, en Suisse et à l'étranger: le profil idéal pour une couverture du risque croissant lié aux débiteurs.

Vos avantages

Sécurité dans les relations avec les clients, anciens et nouveaux

Pour faire des affaires même sans connaissance préalable de l'éthique commerciale ou de la situation financière de votre partenaire.

Budgets planifiés sans risque de pertes

Une fois supprimé le risque de pertes sur créances, tout budget devient plus fiable.

Conditions plus intéressantes pour la mobilisation de capitaux

Les entreprises disposant d'une assurance-crédit bénéficient d'un meilleur rating, ce qui leur permet d'investir plus facilement.

Credit Management professionnelle

Avec une assurance-crédit, vous disposez d'un instrument efficace de gestion et de contrôle et vous sécurisez la trésorerie de votre entreprise, sans avoir à engager du personnel supplémentaire.

Critères de conclusion

Votre entreprise peut-elle tirer parti d'une assurance-crédit? Vous pouvez le déterminer sur la base des critères généraux suivants:

- Entreprises Business-to-Business (dont les clients sont également des entreprises)
- Entreprises de fabrication, entreprises commerciales et entreprises de prestation de services qui livrent des clients en Suisse et à l'étranger à crédit/sur facture
- Chiffre d'affaires annuel d'un million de francs ou plus
- Délais de paiement de 180 jours au maximum
- Siège social en Suisse

Un conseil pour plus de clarté

Depuis quelques années, la demande d'assurance-crédit ne cesse d'augmenter. Les conseillers d'AXA vous aideront à faire le point sur les avantages et les coûts d'une solution d'assurance-crédit adaptée aux besoins de votre entreprise. N'hésitez pas à les solliciter.

Les questions de prévoyance et d'assurance appellent des réponses individuelles.
AXA vous ouvre de nouvelles perspectives et vous propose des solutions adaptées.

Demandez dès maintenant un entretien-conseil sans engagement de votre part.

AXA Winterthur
Crédit & Cautionnement
Thurgauerstrasse 36/38
Case postale 6938
8050 Zurich
Téléphone 058 215 25 09
Fax 044 310 28 76
AXA.ch/credit
AXA Assurances SA

Retrouvez-nous également sur les
plates-formes suivantes à l'adresse
AXA.ch/SOM:



 **winterthur**
réinventons / l'assurance